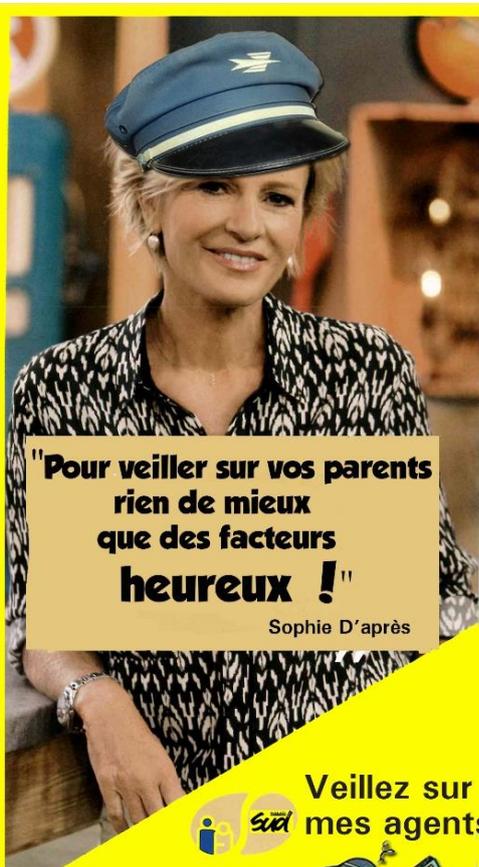


COMMUNIQUE DE PRESSE

REPRESSION SYNDICALE: La Poste au tribunal !!!

Sud invite Sophie D. à veiller sur les agents

En plein mouvement sur la loi travail le 1^{er} juillet 2016, la poste entamait des procédures disciplinaires contre 5 postiers d'Isère et de Savoie de Sud et de la CGT. La volonté de La Poste est claire, s'en prendre à des responsables syndicaux pour faire taire toute contestation contre sa politique antisociale. **Les militants de Sud ont assigné La Poste devant les tribunaux, le 21 mars 2018, se tient la première audience de jugement.**



Dans ce cadre le syndicat Sud Ptt invitera tous ses soutiens et les postiers à se rassembler. Une invitation est aussi faite à Sophie Davant, égérie de la campagne de la poste « Veiller sur mes parents »

En effet comment effectuer correctement ce service auprès de nos anciens avec des conditions de travail autant dégradées, comme le démontrent entre autre :

- le courrier adressé par huit cabinets d'expertise au président de la poste
- le taux anormalement élevé d'arrêts maladie par agents
- des courriers et des rapports de médecin et d'expert du travail en Isère et Savoie

Comment veiller correctement sur nos anciens alors que dès qu'ils mettent en cause les orientations absurdes de la direction, les facteurs sont mis sous pression, voire réprimés ?

C'est pourquoi nous demandons officiellement, pour « optimiser » le service dont elle se fait l'icône publicitaire, à Sophie Davant de venir veiller sur les postiers.

Pour améliorer les conditions de travail et le service rendu aux usagers, il faut embaucher et arrêter avec les suppressions de tournées de facteurs, le recours massif à l'emploi précaires et les fermetures de bureaux. La Poste en a largement les moyens.

- La Poste a touché près **d'un milliard d'euros** de la part de l'État sur 3 ans au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).
- La Poste a fait sur l'exercice 2017, 851 millions d'Euros de

bénéfices.



Rassemblement devant le tribunal des prud'hommes de Grenoble Mercredi 21 mars 2018 à partir de 8h30

A midi sera partagé un pot fraternel pour la défense des services publics contre la répression antisyndicale devant le tribunal à partir de 12h, avec la présence, nous l'espérons, de Sophie D.

SUD PTT Isère-Savoie : 12 bis rue des trembles - 38100 Grenoble

sud.poste.alpes@wanadoo.fr - Tel : 04 76 22 00 15 - 06 72 32 77 09 - Fax : 04 76 22 00 71

Site internet : sudptt38-73.fr

Facebook : Sud Poste Isère-Savoie

